



Neopost SA – Société Anonyme au capital de 31.907.087 euros

Siège Social : 113 RUE JEAN MARIN NAUDIN - 92220 BAGNEUX – FRANCE

RCS : NANTERRE B 402 103 907

Descriptif du programme de rachat de ses propres actions lancé par le Conseil d'Administration du 10 juillet 2007 suivant l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire réunie le 10 juillet 2007 et en application des dispositions des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, homologués par arrêté du 30 décembre 2005.

Catégorie des titres concernés :

Neopost SA - Actions ordinaires - ISIN : FR0000120560

WE VALUE YOUR MAIL

[www.neopost.com](http://www.neopost.com)

## **INTRODUCTION – RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE, SON SECTEUR D'ACTIVITE ET SA PLACE DE COTATION**

La présente note d'information a pour objet de décrire les objectifs et modalités du programme de rachat d'actions par Neopost S.A., société mère du groupe Neopost.

Neopost est le premier fournisseur européen et le deuxième fournisseur mondial d'équipement de salles de courrier et de solutions logistiques. Basé en région parisienne, Neopost est présent directement sur les principaux marchés : Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Allemagne, Canada, Pays-Bas, Italie, Belgique, Irlande, Japon, Norvège, Suisse et Espagne. Les produits de Neopost sont vendus dans 90 pays.

Neopost est coté sur l'Eurolist by Euronext à Paris (ISIN : FR0000120560 ; Reuters : NPOS.PA ; Bloomberg : NEO FP).

### **I – BILAN DU PRECEDENT PROGRAMME D'ACHAT D' ACTIONS**

L'Assemblée Générale du 5 juillet 2006 aux termes de sa 10ème résolution, avait autorisé un programme de rachat d'actions mis en œuvre par une décision du Conseil d'Administration en date du 5 juillet 2006.

#### **I.1 - Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées entre le 8 juillet 2006 et le 10 juillet 2007**

Solde du précédent programme : Néant
Nombre de titres achetés depuis le début du programme : 921.813
Nombre de titres cédés depuis le début du programme : 273.538
Nombre de titres transférés depuis le début du programme : Néant
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois : 1.076.406
Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte : 1,18%
Nombre de titre détenus en portefeuille : 370.708
Valeur comptable du portefeuille : 36.938.266,71 Euros
Valeur de marché du portefeuille (cours de clôture du 09/07/06) : 41.752.842,04 Euros

Durant le programme du 8 juillet 2006 au 10 juillet 2007, Neopost a racheté 655 782 titres en vue de les annuler. 329 449 titres ont déjà été annulés et 326 333 titres sont actuellement détenus en vue de leur annulation future.

Par ailleurs, Neopost a conclu le 2 novembre 2005 un contrat de liquidité avec Exane BNP Paribas. Sur la durée du programme et dans le cadre du contrat de liquidité, 266 031 titres ont été achetés, 273 538 titres ont été vendus, et 44 375 titres sont détenus au 10 juillet 2007.

## I.2 Détails des opérations :

### Opérations réalisées au comptant :

Date	INTERMEDIAIRE	SENS	Contrat de liquidité (Oui / Non)	Nombre de titre	Cours de la transaction	Montant de la transaction
01/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	10 000	85.650	856 500.000
02/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	9 500	85.460	811 870.000
03/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	11 000	85.030	935 330.000
04/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	11 000	84.730	932 030.000
07/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	6 823	84.390	575 792.970
08/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	8 924	84.364	752 864.336
09/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	4 778	84.690	404 648.820
10/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	11 265	84.640	953 469.600
11/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	6 464	85.030	549 633.920
14/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	6 946	85.860	596 383.560
15/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	6 300	86.440	544 572.000
16/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	6 500	88.200	573 300.000
17/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	3 055	89.540	273 544.700
18/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	6 000	89.486	536 916.000
21/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	5 800	89.420	518 636.000
22/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	6 500	89.040	578 760.000
23/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	5 500	87.940	483 670.000
24/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	4 600	88.220	405 812.000
25/08/2006	EXANE BNPP	V	O	1 373	88.970	122 155.810
28/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	8 000	89.480	715 840.000
29/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	10 000	90.000	900 000.000
30/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	8 500	91.250	775 625.000
31/08/2006	CA CHEVREUX	A	N	10 000	91.240	912 400.000

### Opérations réalisées sur produits dérivés dénouées sur la période

Barclays Capital s'est vu confié des mandats d'achat à terme sur la durée du programme dans le but de faciliter l'exécution du programme et d'éviter toute action directe du management sur le marché.

Ce contrat a pour caractéristique d'acheter pour un montant fixe un nombre d'actions au cours moyen de la période.

Date	Intermédiaire	Achat/Vente	Nombre de titres	Cours de la transaction	Montant en €	Opération dérivée sous-jacente	Marché
13/12/2006	Barclays Capital	Achat	156 637	95,7628	15 000 000,00	Achat à terme échéance 26/01/07 conclu le 13/12/06	Gré à Gré
05/02/2007	Barclays Capital	Achat	326 333	98,0593	32 000 000,00	Achat à terme échéance 05/02/07 conclu le 28/03/07	Gré à Gré

*Opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité*

Au 10 juillet 2007, le contrat de liquidité fait apparaître un solde de 44 375 titres en portefeuille pour une valeur comptable de 4 938 266,71 euros.

**II –OBJECTIFS DU PROGRAMME AUTORISE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 JUILLET 2007**

Les objectifs sont par ordre décroissant :

- l'annulation de tout ou partie des titres rachetés dans le cadre de la politique financière de la société. Neopost envisage d'attribuer 35% de ses rachats d'actions à cet objectif soit 1 103 062 titres (dans le cas où Neopost rachète la totalité des 10% autorisé par l'Assemblée Générale);
- d'assurer la liquidité et /ou l'animation du marché de l'action, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie admise par l'Autorité des marchés financiers et confié à un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante. Neopost envisage d'attribuer 30% de ses rachats d'actions à cet objectif soit 945 482 titres (dans le cas où Neopost rachète la totalité des 10% autorisé par l'Assemblée Générale);
- la remise d'actions suite aux obligations contractées à l'occasion (a) de l'émission de titres ou valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, (b) des programmes d'options d'achat d'actions de la société aux salariés et aux mandataires sociaux du groupe, (c) de l'attribution d'actions gratuites aux salariés et aux mandataires sociaux du groupe, (d) de l'attribution ou de la cession d'actions aux salariés du groupe dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié, de plans d'épargne d'entreprise ou de toutes autres dispositions légales. Neopost envisage d'attribuer 30% de ses rachats d'actions à cet objectif soit 945 482 titres (dans le cas où Neopost rachète la totalité des 10% autorisé par l'Assemblée Générale);
- la remise d'actions à titre de paiement ou d'échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe. Neopost envisage d'attribuer 5% de ses rachats d'actions à cet objectif soit 157 580 titres (dans le cas où Neopost rachète la totalité des 10% autorisé par l'Assemblée Générale).

### **III – MODALITES**

**Prix d'achat unitaire maximal** : 146,41 €

**Prix de vente unitaire minimum** : 78,85 €

#### **III. 1 Part maximale du capital à acquérir et montant maximal payable par Neopost**

Les titres qui feront l'objet du présent programme sont les actions ordinaires Neopost de même catégorie coté sur l'Eurolist par Euronext Paris sous le code ISIN FR0000120560.

Le nombre de titres susceptible d'être acquis par la société ne pourra pas excéder 10% du nombre d'actions composant le capital social à la date du rachat, et le nombre maximum d'actions détenues par la société après ces achats ne pourra excéder 10% du montant du capital social. A titre indicatif, sur la base du nombre d'actions existantes à la date de publication du présent communiqué, le nombre total de titres pouvant être acquis par la société est au maximum de 3 151 606, sachant que Neopost détient 370 708 de ses actions à cette même date. Sur la base d'un prix d'achat maximum de 146,41 €, le montant maximum théorique destiné à la réalisation de ce programme serait de 461 455 028,20 €.

La valeur de l'ensemble des actions rachetées dans le cadre du présent programme ne pourra pas excéder les réserves libres (ou distribuables), conformément aux dispositions de l'article L. 225-210 du Code de Commerce. Au 31 janvier 2007, les réserves libres figurant au passif des comptes sociaux annuels certifiés de la société, s'élevaient à 286,0 millions d'euros.

Par ailleurs la société s'engage à maintenir un flottant suffisant pour respecter les seuils tels que définis par Euronext.

#### **III. 2 Durée et calendrier du programme**

Au terme de la résolution proposée à l'Assemblée Générale, ce programme est autorisé pour une durée de dix-huit mois à compter de cette Assemblée Générale.

**Pour toute information supplémentaire vous pouvez contacter:**

Gaële CHAGNAUD, Directeur Relations Investisseurs

Tél : 01 45 36 31 39

Fax : 01 45 36 30 30

E-mail : [g.chagnaud@neopost.fr](mailto:g.chagnaud@neopost.fr)

**Ou consulter notre site Internet : [www.neopost.com](http://www.neopost.com)**